

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Cahutte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2021

Le VINGT-DEUX AVRIL deux mil vingt et un, à Dix-neuf heures, légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à HUIS CLOS à la mairie, sous la présidence de Mme GALLOIS,

Etaient présents : Mesdames GALLOIS Catherine, BATOGÉ Gaëlle, CRINON Anabela, GRZYBOWSKI Lucie, LOUIS Maité, Karine NOUNTANE, Lucie GRZYBOWSKI

Messieurs BATOGÉ Bruno, GALGANI Mickaël, PIERRU Hugo, SUBLARD Michaël

Absent excusé : Hugo PIERRU donne pouvoir à Anabela CRINON

Secrétaire de séance : Madame Maité LOUIS

Ordre du jour :

- Vote des taux des taxes locales 2021
- Attribution des subventions aux associations pour 2021
- Questions diverses

VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2021

Madame le Maire présente à son conseil le vote des taux des taxes locales pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents le maintien des taux des taxes locales 2021, à savoir :

- Taux Taxe Foncière bâti : 14,43 % + 18 (correspondant à la taxe revenant au Département et attribuée à la commune par l'Etat), soit 32,43 %
- Taux Taxe Foncière non bâti : 31,52 %

Vote :

Pour : 9 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

Madame le Maire demande à son conseil municipal de voter les subventions pour les associations pour l'année 2021, à savoir :

| | |
|---|----------|
| - Association A.D.M.R de PROVINS | 200,00 € |
| - Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jouy le Chatel | 200,00 € |
| - Association la Cordelière de la Ville au Bois | 500,00 € |
| - Association la Course des Remparts | 200,00 € |
| - Association « Le Soleil dans la Main » | 200,00 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents pour ces demandes de subventions pour l'année 2021.

Vote :

Pour : 9 + 1 pouvoir

Contre : 0

Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Formation des élus pour la révision de la carte communale

Plusieurs dates ont été proposées pour cette formation.

Le Conseil municipal a retenu la date du mercredi 12 mai 2021.

Location de la salle communale par la Société BIR

Madame le Maire explique à son conseil que la Société BIR qui va effectuer des travaux publics pour le maillage de l'eau ont demandé la possibilité de pouvoir louer la salle communale du Lundi 3 mai 2021 au Mardi 31 août 2021 inclus (soit 4 mois).

Une convention a été signée entre les deux parties et le montant de la location de la salle sera de 800,00 € par mois durant les 4 mois.

Mise en place de la sortie pour la Mer de Sable du samedi 29 mai 2021

Le Conseil municipal a décidé de maintenir la sortie pour la Mer de Sable pour le samedi 29 mai 2021.

Des flyers vont être distribués dans vos boites aux lettres.

Les tarifs seront pour les habitants de la commune de Saint-Hilliers :

- De 3 à 11 ans : 10,00 €
- De 12 à 15 ans : 15,00 €
- Dès 16 ans et adultes : 20,00 €

Pour les habitants extérieurs à la commune de Saint-Hilliers les tarifs seront :

- Enfants jusqu'à 16 ans : 15 €
- Adultes : 30,00 €

Travaux « Terrain communal » Rue du Grand Boissy à PIVOT

Les travaux pour le nettoyage du terrain communal rue du Grand Boissy à PIVOT ont commencé la semaine du 19 avril 2021.

La séance est levée à 20h10.

